



RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 02361

Numéro SIREN : 821 484 334

Nom ou dénomination : 2D4D PHARMA

Ce dépôt a été enregistré le 14/09/2017 sous le numéro de dépôt 14653

# GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta  
CS 60455  
59338 Tourcoing Cedex

PRAD AVOCATS ANDRE EHRMANN  
BP 30048  
67014 Strasbourg Cedex

## RECEPISSE DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : 2D4D PHARMA

Numéro RCS : 821 484 334

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Numéro Gestion : 2016B02361

Adresse : 179 rue Auguste Bonte  
59130 Lambersart

Numéro du Dépôt : 2017R014653 (2017 15200)

Date du dépôt : 14/09/2017

---

1 - Type d'acte : Décision(s) des associés

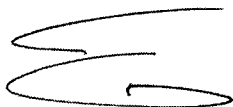
Date de l'acte : 10/07/2017

1 - Décision : Nomination de directeur général

---

Délivré à Lille Métropole le 4 octobre 2017

Le Greffier,



**2D4D PHARMA**  
Société par actions simplifiée au capital de 8.000 euros  
Siège social : 179 rue Auguste Bonte - 59130 LAMBERSART  
821 484 334 RCS LILLE

**ACTE SOUS SEING PRIVE CONSTATANT LES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES  
EN DATE DU 10 JUILLET 2017**

L'an deux mille dix-sept  
Le 10 juillet,

**LES SOUSSIGNES :**

- Monsieur Philippe GRIT, né le 18 avril 1967 à Parthenay (79), de nationalité française, demeurant 179 rue Auguste Bonte - 59130 LAMBERSART, propriétaire de 775 actions de la société 2D4D PHARMA (ci-après la « **Société** ») ;
- Mademoiselle Léa GRIT, née le 6 octobre 1995 à Paris (75), de nationalité française, demeurant 179 rue Auguste Bonte - 59130 LAMBERSART, propriétaire de 25 actions de la Société ;

Seuls associés de la Société (ci-après les « **Associés** »), détenant ensemble 800 actions de 10 euros de valeur nominale chacune, soit la totalité des actions émises par la Société ;

**I. ONT PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :**

Les Associés ont manifesté leur intention de nommer Mademoiselle Maude GRIT demeurant 179 rue Auguste Bonte – 59130 LAMBERSART en qualité de second directeur général au sein de la Société.

Par ailleurs, Monsieur Philippe GRIT envisage de céder vingt-cinq (25) actions qu'il détient dans le capital de la Société à Mademoiselle Maude GRIT (ci-après la « **Cession** »).

**I. APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE :**

- Du rapport du Président ;
- Des statuts de la Société.

**II. ONT PRIS CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 22 DES STATUTS DE LA SOCIETE, LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :**

- Nomination d'un Directeur Général ;
- Agrément de la cession d'actions et d'un tiers en qualité de nouvel associé ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

LE 

## **PREMIERE DECISION**

Après avoir pris connaissance du rapport du Président, les Associés décident de nommer en qualité de directeur général de la Société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

- **Mademoiselle Maude GRIT**, née le 8 décembre 1997 à Lille (59), de nationalité française, demeurant 179 rue Auguste Bonte – 59130 LAMBERSART.

Mademoiselle GRIT a fait savoir par avance qu'elle acceptait ces fonctions de directeur général et a déclaré qu'elle n'était frappée d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions.

Mademoiselle GRIT exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires. En conséquence, pendant le temps de démarrage de l'activité de la Société, soit de la constitution jusqu'au mois d'avril 2019, Mademoiselle GRIT ne percevra aucune rémunération.

## **DEUXIEME DECISION**

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport du président et du projet de Cession, décident d'agréer la Cession envisagée ainsi que Mademoiselle Maude GRIT en qualité de nouvel associé conformément à l'article 15 des statuts de la Société.

## **TROISIEME DECISION**

Les Associés décident, de conférer tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Le présent acte qui constate les décisions unanimes des Associés en date du 10 juillet 2017, sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les Associés sera conservé dans les archives de la Société.

A cet effet, un original des présentes est remis au Président qui le reconnaît.

**Monsieur Philippe GRIT**

Président associé



**Mademoiselle Léa GRIT**

Directeur Général associé

